Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 93 (1964)

Heft: 3

Rubrik: Chronique SFE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

93e année 15 mars 1964 N° 3

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction : Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.

Administration : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. IIa 153 : Administration du *Bulletin pédagogique.*

Abonnement (11 fr.) et Cotisation SFE (2 fr.) : 13 fr.

12 Nos par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er mai.

CHRONIQUE SFE

L'hiver touche à sa fin, l'hiver qui est la saison la plus favorable à la vie des sociétés comme à l'activité scolaire. Faisons le point des principales manifestations de notre SFE pendant cette période.

I. LA RENCONTRE DE TOURS

Près de quarante responsables et animateurs de la SFE se sont rencontrés à Notre-Dame de Tours, le 1er décembre 1963. En plein brouillard. Mais la lumière était à l'intérieur, et la chaleur aussi, celle d'une accueillante maison bien chauffée et celle de l'amitié. Au point que j'avais envie de donner raison à feu Mgr Lavallée, ancien recteur des Facultés catholiques de Lyon, qui prétendait que son cher brouillard (lyonnais) était éminemment favorable à la vie sociale et à la vie mystique.

Nous avons commencé, à notre mesure, par la mystique. Le R. P. Zohrab, O. P., nous a parlé de la grâce au cours de deux entretiens à la fois familiers et profonds. Nous avons médité sur les moyens de développer en nous et de diffuser autour de nous les germes de cette grâce divine reçue au baptême : vertus infuses, dons du Saint-Esprit, sacrements, grâces actuelles, prière, communion des saints. Après quoi, la messe nous a réunis autour de la table du Seigneur.

Une autre table ensuite, plus terrestre, aimablement pourvue, ornée et servie, nous a munis des indispensables calories.

De sorte que, l'après-midi, l'âme et le corps dûment restaurés, nous avons abordé vaillamment notre programme de travail pour la saison.

Réunions de parents et de maîtres

Notre activité, orientée par la dernière Assemblée des délégués, est envisagée dans la perspective du thème général : COLLABORATION ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE. Thèmes particuliers proposés :

1° les devoirs à domicile,

2° l'appartenance des enfants aux sociétés locales,

3° les loisirs.

4° (et pour ceux qui y tiennent) les punitions.

Comment organiser ces réunions de parents ? les préparer, les ordonner, les étoffer ? Le *Bulletin pédagogique* en avait traité dans le N° du 15 novembre 1963 ; il est revenu sur la question le 15 janvier 1964. On souhaite que notre organe alimente davantage les exposés et les débats de ces réunions, développant la partie « éducation » et diminuant, au moins pour un temps, la partie « pédagogie scolaire ». Il doit devenir un instrument de travail pour tous, renseignant et guidant les parents sur les problèmes d'éducation et les y intéressant, suscitant chez eux des idées pour leurs interventions au cours des réunions, de façon que celles-ci prennent de plus en plus la forme d'un dialogue vivant. Les parents attendent avant tout des réponses simples et nettes à des questions concrètes.

Une brochure est en préparation à leur intention, qui pourra être suivie d'autres si la formule s'avère efficace... et rentable. Titre de la première : *Départs et virages scolaires.* Il y sera question des commencements de la vie d'écolier, du passage au secondaire, de la vie en internat, des difficultés propres aux jeunes handicapés.

Organiser et adapter

Les *techniques de travail* de la SFE peuvent différer en ville et à la campagne. Elles doivent s'adapter à chaque région. Partout cependant il faut tendre à créer, dans le cadre humain de l'école, du quartier, du cercle scolaire ou de la paroisse, un *organisme local permanent* qui prenne en charge l'étude pratique de tous les problèmes éducatifs du milieu. Ces organismes locaux, reliés à la section d'arrondissement, provoqueront les rencontres des responsables locaux, fixeront les questions à débattre, feront appel à des conférenciers. La section d'arrondissement doit, de son côté, constituer une équipe de conférenciers spécialement informés d'une question et susceptibles de se déplacer avec le minimum de dérangements pour en parler dans le rayon restreint de la région.

Propagande ?

Le mot n'est pas sympathique. Disons : information. Plusieurs participants demandent que la SFE et ses activités soient mieux connues, qu'on en parle dans la presse, qu'elle exprime son point de vue sur les sujets de l'actualité pédagogique, qu'elle rectifie ouvertement les erreurs et les idées incompatibles avec la conception chrétienne de l'école et de l'éducation.

Le président renâcle un peu. Il pense que, quand nous aurons beaucoup et bien travaillé, ça se saura et on en parlera spontanément. Il est vrai pourtant que l'information conditionne toute la vie moderne. Et qu'il faut en tenir compte. Mais il semble qu'on manque de stylos ou de machines à écrire dans nos sections.

Il n'est pas nécessaire, du reste, que la SFE impose partout son étiquette, que tout s'accomplisse sous son égide visible. Elle travaille pour une cause, pour des idées vivifiantes, et non pour se mettre en évidence. Il n'est pourtant pas inutile qu'on voie le bien qu'elle réalise ou qu'elle aide à réaliser.

Loisirs

Un organisme des loisirs est en voie de constitution à l'échelon cantonal. Son but est de créer des centres attractifs où les jeunes aient l'occasion de se rencontrer pour se récréer ou faire des échanges sur divers plans : religieux, intellectuel, artistique, manuel ou sportif.

Cet organisme, placé sous le haut patronage de la Direction de l'Instruction publique et sous la responsabilité de M. A. Wuilloud, inspecteur cantonal de l'éducation physique et sportive, sera mis sur pied grâce au concours de personnalités touchant à divers milieux : autorités religieuses et civiles, inspecteurs et membres du corps enseignant, représentants des associations sportives, de l'EPGS, de la formation professionnelle, des éclaireurs. La SFE est appelée à y prêter sa collaboration.

II. LES SECTIONS SFE EN VILLE DE FRIBOURG

Fribourg n'est pas – n'est pas encore – une très, très grande ville si la grandeur se mesure au nombre d'habitants. Néanmoins l'expérience a montré que la population susceptible d'être atteinte par la SFE est trop grande pour être englobée dans une seule de nos sections. Il faut que celles-ci restent à taille humaine. Il se posait donc un problème de découpage qui n'avait jamais été résolu.

Pour en découdre, les maîtres primaires, d'une part, les maîtres secondaires de la ville, d'autre part, ont réfléchi et discuté sur la meilleure formule à adopter. Sans même s'être concertés, ils ont abouti à un projet de découpage par paroisse. Ce fut le travail du mois de janvier.

Sur ces données, le Bureau s'est distribué la tâche de découvrir dans

chaque paroisse de la capitale le noyau de bonnes volontés décidées à mettre en route ces sections paroissiales. Nous espérons que l'Assemblée des délégués du 15 mars pourra prendre acte de cette initiative et connaissance des responsables recrutés parmi les parents et les enseignants pour constituer les comités de nos sections urbaines.

Pour assurer l'unité au sein de cette diversité, nous envisageons que les sections ainsi créées soient reliées par un comité inter-sections qui veille à la cohésion et à l'harmonie des activités, dont certaines pourront être communes à côté d'autres qui seront propres à chaque section.

III. LE VOYAGE D'ÉTUDES SFE...

n'aura pas lieu cette année. Disons que nous ne voulons pas faire concurrence à l'Exposition nationale... Si les circonstances s'y prêtent et si des demandes assez nombreuses s'expriment à temps, on y reviendra.

Bureau SFE

Admission à l'École normale

Les jeunes gens qui ont l'intention d'entrer à l'Ecole normale des Instituteurs l'automne prochain 1964 sont priés de s'inscrire auprès de la Direction de l'Ecole jusqu'au 1er mai.

Ils auront un examen d'admission le jeudi 14 mai, et se présenteront ce jour-là pour 8 heures à l'Ecole normale (rue de Morat 237).

Conditions requises pour être admis à l'examen : avoir parcouru avec succès le programme de deux années d'école secondaire (la deuxième année peut se terminer en juillet), et avoir au moins 15 ans durant l'année en cours.

Il faut présenter un certificat d'études, un certificat de bonnes mœurs et un certificat médical.

Aufnahmeprüfung im Lehrerseminar

Jünglinge, welche beabsichtigen, im Herbst 1964 ins Lehrerseminar einzutreten, mögen sich bis zum 1. Mai bei der Direktion (Murtengasse 237, Freiburg) schriftlich anmelden. Sie haben sich zur Aufnahmeprüfung zu stellen, welche am Donnerstag 14. Mai, um 8 Uhr, im Lehrerseminar stattfinden wird.

Die Kandidaten müssen wenigstens 15 Jahre alt sein und mit Erfolg zwei Jahre Sekundarschule besucht haben.

Der Anmeldung sind beizulegen : Schulzeugnis, Arztzeugnis und Leumundszeugnis.